



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Islet tenue le 24 mai 2018 à 19 h 30 à l'édifice municipal sis au 284, boulevard Nilus-Leclerc et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Alain Lord
 Florian Pelletier
 Denis Proulx
 Pascal Bernier
 Raymond Caron
 Jean Lacerte

Formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-François Pelletier, maire.

Colette Lord agit à titre de secrétaire-trésorière et directrice générale.

Il est constaté que les avis, aux fins de la présente séance, ont été donnés à tous les membres du conseil, de la manière et dans le délai prévu par la loi.

195-05-2018

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Sous réserve d'y ajouter le point suivant :

- Mandat – Office du tourisme de la MRC de L'Islet – projet panneau électronique d'information en bordure de l'autoroute 20.

il est proposé par monsieur Raymond Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que présenté, le projet d'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Processus d'embauche – Directeur général;
3. Autorisation d'achat – four à pizza – Bar-terrasse « Au bord de l'eau »;
4. Affaires diverses :
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

196-05-2018

PROCESSUS D'EMBAUCHE – DIRECTEUR GÉNÉRAL :

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Raymond Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'apporter les corrections suivantes à l'avis publié à l'égard du recrutement d'un directeur général et secrétaire-trésorier et d'accepter les modalités concernant le processus d'embauche:

Titre du poste : directeur général et secrétaire-trésorier

Publication de l'avis :

- Journal l'Oie Blanche (2^e parution)
- Journal Le Placoteux
- Job Illico – Québec Municipal (dépendamment du cout)

Date maximale de réception des curriculum vitae : 8 juin 2018



N° de résolution
ou annotation

Adresse courriel de réception des C.V. : colette.lord@lislet.com

Scolarité et expériences requises : ajouter des connaissances en lien avec le monde municipal serait un atout.

Analyse des C.V. et entrevue avec les candidats : tous les membres du conseil.

Ressource externe pour les entrevues : représentant de la Fédération Québécoise des Municipalités du Québec. Accepter l'offre de la FQM.

197-05-2018

AUTORISATION D'ACHAT – FOUR À PIZZA – BAR-TERRASSE « AU BORD DE L'EAU » :

Il est proposé par monsieur Denis Proulx, appuyé par monsieur Pascal Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 1 400 \$ plus taxes, l'achat d'un four à pizza pour la cuisine du bar-terrasse « Au bord de l'eau ».

198-05-2018

MANDAT – OFFICE DU TOURISME DE LA MRC DE L'ISLET – PROJET PANNEAU ÉLECTRONIQUE D'INFORMATION EN BORDURE DE L'AUTOROUTE 20 :

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Alain Lord et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Jean Lacerte conseiller, à présenter au président et directeur général de l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet, la contre-proposition dressée par lui-même et approuvée par le conseil à l'égard du projet d'implantation d'un panneau électronique d'information en bordure de l'autoroute 20.

PÉRIODE DE QUESTIONS :


Conformément à l'article 150 du Code municipal, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

199-05-2018

LEVÉE DE LA SÉANCE :


À 20 h 52, il est proposé par monsieur Pascal Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit et est levée.

Je soussignée, Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées au cours de cette session.


Colette Lord, directrice générale
et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Par  maire

Par  directrice générale et secrétaire-trésorière